

Changement d'IBAN — bloqué

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 24/09/2026

Document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif, produit pour la démonstration. **Aucun changement n'a été appliqué et la facture reste en attente sur l'ancien IBAN.** Un courriel qui annonce un nouvel IBAN est une preuve de rien : une adresse d'expédition se falsifie, une boîte se compromet.

Élément	Valeur		
Sous-traitant	Ombelys Conseil (fictif)	Ombelys Conseil (fictif)	Oui
Factures depuis 2021	47		
IBAN utilisé sur les 47	FR76 XXXX ... 1842		
IBAN sur la facture du jour	FR76 YYYY ... 9107		
Justification annoncée	Changement de banque, par courriel		
Changement appliqué	Non		

Les deux adresses, côte à côte

Origine	Adresse
Adresse habituelle du fournisseur	comptabilite@fictif-sarl.test
Adresse du courriel annonçant l'IBAN	comptabilite@fictifsarl.test

Un tiret d'écart. Ce n'est pas présenté comme une preuve : une entreprise peut détenir deux noms de domaine, et l'un peut être parfaitement légitime. Les deux sont donnés côte à côte pour que quelqu'un les lise.

La vérification proposée

Étape	Détail	Pourquoi
1	Appel au fournisseur	—
2	Sur le numéro du contrat	Jamais celui du courriel
3	Confirmation orale du changement	—
4	Changement saisi par la comptabilité	Jamais par l'agent

Le numéro figurant dans un courriel douteux mène, s'il est douteux, à la personne qui l'a écrit. C'est la raison pour laquelle l'étape 2 est écrite en toutes lettres plutôt que sous-entendue.

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.